



Le 8/12/2020

# toutes et tous restons mobilisés !

Afin de nous permettre, **ATEPE, APS, EJE, IDE, PUER, ASSISTANT(E)S MATERNELLES...**

Aujourd'hui dans nos structures nous déplorons un manque d'effectif, un personnel qui doit maintenir la continuité du Service Public, avec une charge de travail plus importante et moins de professionnel(le)s. Le travail quotidien dans des conditions indignes d'un service public n'est plus acceptable, **trop c'est trop !**

**La Maire de Paris, va-t-elle appliquer, la loi ASAP et son article 36 ?**

**La CGT est contre !**

Cela permettra à La Maire de procéder par ordonnance à la simplification des normes d'accueil du Jeune Enfant, et qui aura pour conséquence de dégrader la qualité d'accueil des enfants et des conditions de travail des personnels, qui est déjà difficile au quotidien.

**La CGT** a porté, à plusieurs reprises les inquiétudes des agent(e)s qui se sont massivement mobilisé(e)s contre cette réforme néfaste. Leurs revendications n'ont pas été entendues par le gouvernement. Nous n'avons, à ce jour, toujours pas obtenu de réponses sur la réforme à venir.

**Nos inquiétudes restent entières quant à son application par La maire de Paris.**

Cette dégradation de l'accueil des enfants démontre la volonté d'imposer la rentabilité et la productivité dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.

**Le rapport, émis par les ministres, sur les « 1 000 premiers jours de l'enfant », préconisait pourtant une réelle transformation positive de l'accueil des tout-petits.**

Mais, une fois encore, ignorer les préconisations de grands spécialistes en la matière démontrent bien leur volonté de généraliser le surbooking de l'accueil des jeunes enfants et cautionner le développement des crèches low-cost.

**Pour maintenir un service public de qualité et accueillir dans les meilleures conditions tous les petits parisiens et leurs familles il faut nous donner les moyens humain et financier.**

Alors même que nous traversons une crise sanitaire sans précédent, accentuant un travail à flux tendu et imposant des protocoles souvent inapplicables, fautes de personnel(le)s, de moyens, **NOUS** les professionnel(le)s de la Petite Enfance, personnels en première ligne, déplorons à nouveau d'être les **GRAND(E)S OUBLIE(E)S** de notre employeur La Ville de Paris, de notre Président et de son gouvernement.

# Nos missions, au combien essentielles pour les enfants et leurs familles, sont méprisées.

Dans ce contexte déjà très difficile, la CGT dénonce leur obstination à maintenir cette réforme scélérate. A quelques mois de l'échéance de cette loi, aucun document présentant les nouvelles ordonnances n'a été officiellement communiqué aux organisations syndicales.

**Le collectif CGT DFPE appelle l'ensemble des professionnel(le)s de la Petite Enfance à se mobiliser pour :**

- Du Personnel 100 % diplômé ;
- Un(e) professionnel(le) pour 5 enfants ;
- Le Maintien de la surface minium de 7m2 par enfants ;
- Le bien-être et la sécurité des enfants ;
- Maintien des 33 CA,
- Des établissements d'accueil et un service public de la Petite Enfance de qualité ;
- Des conditions de travail décentes ;
- Une véritable reconnaissance des missions et des personnels ;
- Une revalorisation des salaires et des carrières ;
- Une politique ambitieuse de la Petite Enfance, véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société ;

Nous exigeons aujourd'hui des postes pour rétablir les effectifs selon les normes de sécurité et nous exigeons des postes pour pallier aux besoins.

Nous invitons les professionnels et les parents à nous soutenir pour LE DROIT à l'enfant, à un accueil plus humain chaque jour dans la Ville la plus riche de France.

Signez et faites signer ! À renvoyer par mail : [collectifcgt.dfpe@yahoo.com](mailto:collectifcgt.dfpe@yahoo.com)  
avant le 3 Décembre !

Nom ..... Prénom.....

Crèche..... Pro  Parent



**collectifcgt.dfpe@yahoo.com**

**01.44.52.77.23**